

## INDEX SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

« *Nos membres d'équipe sont notre ressource la plus importante.* » (extrait du Code de conduite professionnelle et de déontologie de Zimmer Biomet).

Pour créer une culture du respect, Zimmer Biomet s'engage à respecter les lois pour avoir un lieu de travail sain et sûr. Nous nous engageons à défendre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au quotidien à travers différentes actions : recrutement, politique salariale, formation continue...

Zimmer Biomet (France) vous partage son index portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cet index comprend quatre à cinq indicateurs, en fonction de l'effectif, calculés selon un barème de points défini par décret :

- Écart de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes,
- Écart de taux de promotion entre les femmes et les hommes,
- Proportion de salariées revenues de congé maternité ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour lorsque des augmentations sont intervenues pendant la durée de leur congé,
- Nombre de femmes parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Pour la période de référence 2021 (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) :

- ❖ L'index de **Zimmer Biomet France SAS** est de 79 points sur 100.
- ❖ L'index de **Biomet SARL** est de 90 points sur 100.

	<b>Biomet SARL</b>	<b>Zimmer Biomet France SAS</b>
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	35/40	29/40
Écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes	20/20	20/20
Écart de promotions entre les femmes et les hommes	15/15	15/15
Proportion de salariées revenues de congé maternité ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour lorsque des augmentations sont intervenues pendant la durée de leur congé	15/15	15/15
Nombre de femmes parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	5/10	0/10
<b>Note de l'index</b>	<b>90/100</b>	<b>79/100</b>